

4, Rue Salvador Allende
86000 Poitiers
Tel : 05 49 61 24 41
Fax : 05 49 61 65 19
Mel : ce.0860823c@ac-poitiers.fr



Lycée Professionnel Réaumur Lycée des Métiers Industriels, Services et Process

Vous pouvez participer à l'amélioration continue des conditions et moyens de formation en versant tout ou partie de la taxe d'apprentissage, par l'intermédiaire de votre organisme collecteur de référence, au bénéfice du

Lycée Professionnel Réaumur de Poitiers (86)

Le Lycée Professionnel Réaumur est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre de la formation des ouvriers qualifiés et des cadres moyens.

Pour tout renseignement, demander le service gestionnaire du lycée :

Tel : 05 49 61 24 41

Fax : 05 49 61 65 19

Mel : ce.0860823c@ac-poitiers.fr

La taxe d'apprentissage au LP Réaumur:

Près de 120 entreprises contribuent chaque année à la modernisation des équipements du lycée professionnel par le versement de cette taxe.

Logiciels professionnels, machines-outils, outillages et équipements spécifiques aux métiers préparés, documentations techniques, projets pédagogiques à vocation professionnelle, matières premières dédiées aux enseignements, ..., en sont les principaux postes d'investissement.

